bini); O toi! le digne appui d'un père! *Joseph* (Méhul); Moi! que de vous je me sépare! la *Caverne* (Lesueur); Venez, aimable Stéphanie! *Montano et Stéphanie* (Berton); Les rendez-vous de noble compagnie..., le *Pré aux Clercs* (Hérold); O mon ami! de notre asile..., *Bion* (Méhul); Du tourment secret que j'endure..., *Epicure* (Méhul et Cherubini); *duo* des cartes, *Charles VI* (Halévy); *La ci darem la mano*, de *Don Giovanni* (Mozart); Quatre, douze, treize, trente, les *Noces de Figaro* (Mozart); La nuit, auprès d'elle..., les *Noces de Figaro* (Mozart); Mars est au rendez-vous, les *Noces de Figaro* (Mozart); Mon cœur bat vivement, *Gulistan* (Dalayrac); Si vous restez à cette place, le *Nouveau seigneur* (Boieldieu); Bonjour, monsieur! l'*Epreuve villageoise* (Grétry); Ah! monsieur, je vous supplie, le *Magicien sans magie*.

— *Pour soprano et basse.* Quoi! vous m'abandonnez, mon père! *Ernelinde* (Philidor); Par ton charme..., la *Création* (Haydn); Quoi? c'est vous! *Roger de Sicile* (Berton); Non, non, cessez de l'espérer! *Phrosine et Mélidor;* Au bruit de la guerre, la *Fille du régiment* (Donizetti); Pour un léger badinage, le *Mariage secret* (Cimarosa); J'aime mon maître tendrement, les *Evénements imprévus* (Grétry); O ma gazelle, ma tourterelle! le *Caïd* (A. Thomas).

— *Pour ténor et baryton.* Et tu prétends encore que tu m'aimes! *Iphigénie en Tauride* (Gluck); Trop fier de sa faiblesse, *Didon* (Piccinni); O toi, l'objet de mes vœux les plus chers! *Proserpine;* O Télémaque! ô fils d'Ulysse! *Télémaque* (Boieldieu); Prince! la voix de la patrie..., *Wallace* (Catel); Quoi? c'est vous qu'elle préfère? la *Fausse magie* (Grétry); C'est, dites-vous, du chambertin? le *Nouveau seigneur* (Boieldieu); Jeune étranger, comptez sur moi, *Gulistan* (Dalayrac); Malgré de trop justes alarmes..., *Ma tante Aurore* (Boieldieu); Partout on vante..., les *Maris-garçons* (Berton); Jurons de les aimer toujours! l'*Irato* (Méhul); Carlin! — Je vous suis, *Une folie* (Méhul); Depuis longtemps j'ai le désir..., *Maison à vendre* (Dalayrac); Où vas-tu? Quel transport t'agite? *Guillaume Tell* (Rossini); Non, mon ami, fais comme moi, *Picaros et Diego* (Dalayrac); Toi, que j'appelle vainement, *Une heure de mariage* (Dalayrac); Arrêtez! Bon. Voilà ma modulation, le *Poëte et le Musicien* (Dalayrac); Toi, dont les chants sont immortels! le *Poëte et le Musicien* (Dalayrac); Quand l'heure sonnera..., le *Pardon de Ploërmel* (Meyerbeer).

— *Pour contralto et basse.* Quoi! vous avez connu l'amour? *Ma tante Aurore* (Boieldieu); Ah! ah! mais pourquoi ce ton-là? la *Bergère châtelaine* (Auber).

— *Pour soprano et contralto.* Aimons! Il faut aimer!... *Galathée* (V. Massé).

— *Pour ténor et basse.* Mânes plaintifs, *Dardanus* (Sacchini); Vole, amour! *Dardanus* (Sacchini); C'est à toi de trembler! la *Vestale* (Spontini); Vous, ami de la gloire..., *Olympie;* Unissons-nous pour le rendre sensible, la *Mort d'Abel;* De la fête qui s'apprête, *Aristippe* (Kreutzer); Que je le plains, le malheureux! l'*Embarras des richesses* (Grétry); Vous et moi, convenez, major..., le *Crescendo* (Cherubini); Savez-vous bien que ma Zulmé, *Gulistan* (Dalayrac); Je te trouve bien pitoyable, *Raoul Barbe-Bleue* (Grétry); Serviteur à monsieur d' Lafleur, les *Evénements imprévus* (Grétry); Comment? après ce combat, *Aucassin et Nicolette* (Grétry); Ta fille, en ce moment, est devant le concile, la *Juive* (Halévy); Amour sacré de la patrie! la *Muette de Portici* (Auber).

— *Pour baryton et basse.* Vous courez à la gloire, les *Jeux Floraux* (Aimon); Monsieur, un tel refus..., le *Mariage secret* (Cimarosa); *Il rival salvar tu Dei*, de *I Puritani* (Bellini).

DUODÉCIMAL, ALE adj. (du-o-dé-si-mal, a-le — du lat. *duo*, deux, et de *décimal*). Arithm. Qui se compte, qui se divise par douze : *Système* DUODÉCIMAL *de numération.*

— **Encycl.** Arithm. *Système duodécimal.* Nous avons, au mot ARITHMÉTIQUE, § V, suffisamment expliqué les motifs probables qui ont déterminé l'adoption du nombre *dix* comme base du système usuel de numération, et nous avons fait ressortir les avantages qu'aurait donnés le système *duodécimal*, dont il subsiste encore des traces dans les usages journaliers. Nous allons examiner ce système avec quelques détails.

La base est *douze;* par conséquent, la suite des unités simples ou unités de premier ordre est *un, deux, trois, quatre, . . . , neuf, dix, onze.*

En ajoutant *un* à *onze*, on forme la première des unités de deuxième ordre, la *douzaine*, et l'on compte par douzaines comme on compte par unités : *une douzaine, deux douzaines, trois douzaines, . . . , onze douzaines.*

Entre chaque douzaine on intercale la suite des unités simples, et l'on a ainsi :

douze-un, qui correspond à. . . . 13
douze-deux, — à. . . . 14
⋮
deux-douze, — à. . . . 24
deux-douze-un, — à. . . . 25
⋮
onze-douze-onze, — à. . . . 143

En ajoutant *un* à ce dernier nombre on forme le type des unités du troisième ordre, par lesquelles on compte comme avec les unités du deuxième.

L'inhabitude de ce système rend un peu confuse la numération parlée. Désignons par les mots :

douze, la collection de une douzaine
vingt, — deux —
trente, — trois —
quarante, — quatre —
cinquante, — cinq —
soixante, — six —
septante, — sept —
octante, — huit —
nonante, — neuf —
dizante, — dix —
onzante, — onze —
cent, — douze —
mille, — douze centaines.

Puis viennent : *douzaine de mille, vingtaine de mille, . . . , centaine de mille, million*, etc... Les mots étant bien définis, on énoncera un nombre quelconque d'après les règles de la numération décimale. On dira, par exemple : *quarante-sept millions trois cent dizante onze mille dix cent douze cinq* unités.

Pour figurer les nombres, on emploie les caractères :

$$\frac{1}{\text{un}},\ \frac{2}{\text{deux}},\ \frac{3}{\text{trois}},\ \frac{4}{\text{quatre}},\ \frac{5}{\text{cinq}},\ \frac{6}{\text{six}},\ \frac{7}{\text{sept}},\ \frac{8}{\text{huit}},\ \frac{9}{\text{neuf}},\ \frac{\alpha}{\text{dix}},\ \frac{\beta}{\text{onze}},\ \frac{0}{\text{zéro}}.$$

On convient que tout chiffre placé à la gauche d'un autre représente des unités d'un ordre *douze fois plus grand.* D'après cette convention, le nombre *douze* s'écrit 10.

S'agit-il d'écrire *octante millions dix cent trois mille cinquante onze*, on posera sans difficulté : 80α0305β.

— *Addition.* Même marche que pour le système décimal. Exemple :

$$\begin{array}{r} 2\alpha\beta\beta \\ 15\alpha9 \\ 78\beta\alpha \\ \hline 101\alpha6 \end{array}$$

Je dis : $\beta + 9 = 18 \ldots + \alpha = 26$. Je pose 6, et retiens 2. $2 + \beta = 11 \ldots + \alpha = 1\beta \ldots + \beta = 2\alpha$. Je pose α et retiens 2, et ainsi de suite.

— *Soustraction.* Toujours même marche que dans le système décimal. Exemple :

$$\begin{array}{r} 4\alpha89 \\ 29\beta\alpha \\ \hline 208\beta \end{array}$$

— *Multiplication.* Il est nécessaire de savoir par cœur la table de multiplication suivante :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	α	β
2	4	6	8	α	10	12	14	16	18	1α
3	6	9	10	13	16	19	20	23	26	29
4	8	10	14	18	20	24	28	30	34	38
5	α	13	18	21	26	2β	34	39	42	47
6	10	16	20	26	30	36	40	46	50	56
7	12	19	24	2β	36	41	48	53	5α	65
8	14	20	28	34	40	48	54	60	68	74
9	16	23	30	39	46	53	60	69	76	83
α	18	26	34	42	50	5α	68	76	84	92
β	1α	29	38	47	56	65	74	83	92	α1

Le raisonnement et l'opération se conduisent toujours comme pour le système décimal. Exemple :

$$\begin{array}{r} 3407\alpha \\ 5\alpha68 \\ \hline 228528 \\ 1803\beta0 \\ 294664 \\ 148332 \\ \hline 177608828 \end{array}$$

— *Division.* Nous nous bornerons à un exemple :

177608828	5α68
1βα08	3407α
3α082	
4α968	
0	

La seule difficulté de ces opérations résulte de la confusion qui s'établit à chaque instant entre les deux numérations, la décimale et la *duodécimale.*

— *Changement de système.* Proposons-nous de résoudre la question suivante : *Etant donné un nombre dans le système décimal, l'écrire dans le système duodécimal*, et inversement.

Soit d'abord le nombre décimal 962638, qu'il s'agit d'écrire dans le système *duodécimal.*

Puisque, dans le système *duodécimal*, chaque unité du second ordre vaut 12 unités simples, en divisant le nombre proposé par 12, le quotient exprimera le nombre d'unités du second ordre qu'il contient, et, par conséquent, le reste sera le chiffre cherché des unités simples. De même, en divisant le quotient obtenu par 12, le nouveau quotient exprimera le nombre des unités de troisième ordre, et le reste sera le chiffre des unités de second ordre. En continuant ainsi jusqu'à ce qu'on arrive à un quotient inférieur à 12, on obtiendra une série de restes nécessairement moindres que 12, qui, traduits dans la numération *duodécimale* et écrits à la suite les uns des autres, en commençant par le dernier, composeront le nombre cherché. L'opération se dispose de la manière suivante :

962638	12				
26	80219	12			
23	82	6684	12		
118	101	68	557	12	
10	59	84	77	46	12
	11	0	5	10	3

En remplaçant les six restes, 3, 10, 5, 0, 11, 10, par leurs figures prises dans le système *duodécimal*, on a pour le nombre cherché : 3α50βα.

Soit maintenant à traduire dans le système décimal le nombre 3α50βα, écrit dans le système *duodécimal.*

On pourrait résoudre le problème comme dans le cas précédent, par une suite de divisions; mais ces divisions devraient être effectuées dans le système auquel on n'est pas habitué. On préfère donc leur substituer des multiplications faites dans le système décimal, de la manière suivante. Le nombre proposé peut s'écrire

$$3.12^5 + \alpha.12^4 + 5.12^3 + 0.12^2 + \beta.12 + \alpha.$$

En effectuant, dans le calcul décimal, les opérations indiquées pour chaque terme, on a

$$\begin{array}{rl} 3.12^5 = & 746496 \\ \alpha.12^4 = & 207360 \\ 5.12^3 = & 8640 \\ 0.12^2 = & » \\ \beta.12 = & 132 \\ \alpha = & 10 \\ \hline 3\alpha50\beta\alpha = & 962638 \end{array}$$

DUODÉCIMFIDE adj. (du-o-dé-simm-fi-de — du lat. *duodecim*, douze; *findo*, je fends). Bot. Qui est fendu en douze parties. ‖ Peu usité.

DUODÉCIMLOBÉ, ÉE adj. (du-o-dé-simm-lo-bé — du lat. *duodecim*, douze, et de *lobe*). Bot. Qui est divisé en douze lobes. ‖ Peu usité.

DUODECIMO adv. (du-o-dé-si-mo — mot lat.; de *duodecim*, douze). Douzièmement; s'emploie dans l'énumération d'une série d'objets classés par *primo, secundo*, etc.

DUODÉCIMPONCTUÉ, ÉE adj. (du-o-dé-simm-pon-ktu-é — du lat. *duodecim*, douze; *punctum*, point). Entom. Qui est marqué de douze points colorés.

DUODECIM SCRIPTA ou **BIS SENA PUNCTA.** Noms sous lesquels les Romains désignaient un jeu qui paraît avoir été analogue à notre trictrac. Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités romaines*, en donne une gravure qui représente un original en marbre trouvé dans des fouilles faites à Rome. La table sur laquelle on jouait était divisée, de chaque côté, en douze compartiments, par le même nombre de lignes, d'où vient le nom de *duodecim scripta ;* les joueurs plaçaient sur ces lignes des jetons (*calculi, latrones* ou *latrunculi*) de différentes couleurs, et le déplacement de ces jetons était déterminé d'abord par le hasard des dés (*boli* ou *jactus*). Les douze lignes étaient coupées par une ligne transversale appelée *linea sacra*, la ligne sacrée, qu'on ne dépassait pas sans y être contraint. V., pour la description détaillée de ce jeu, Christie, *Ancient greek games* (p. 42).

DUODÉCITERNAL, ALE adj. (du-o-dé-si-tèr-nal, a-le — du lat. *duodecim*, douze; *ternus*, troisième). Minér. Se dit d'un cristal qui a douze pans terminés par trois faces : *Topaze* DUODÉCITERNALE.

DUODENA, duchesse de Septimanie. V. DODANE.

DUODÉNAIRE adj. (du-o-dé-nè-re — du lat. *duo*, deux; *denarius*, dixième). Hist. nat. Qui est disposé par douzaines. ‖ Peu usité.

DUODÉNAL, ALE adj. (du-o-dé-nal, a-le — rad. *duodénum*). Anat. Qui appartient ou qui a rapport au duodénum : *Veines* DUODÉNALES. *La digestion stomacale est acide; la digestion* DUODÉNALE *est alcaline; la digestion du côlon est ammoniacale.* (Raspail).

DUODÉNITE s. f. (du-o-dé-ni-te — rad. *duodénum*). Pathol. Inflammation du duodénum.

— **Encycl.** Plusieurs auteurs ont anciennement décrit, sous le nom de *duodénite*, une maladie inflammatoire localisée dans la muqueuse du duodénum, c'est-à-dire dans la première portion de l'intestin grêle. Ils donnaient pour caractères à cette affection : 1° une douleur vive et profonde au-dessous du foie, s'irradiant à la région ombilicale ou vers les flancs et les lombes, s'exaspérant quelques heures après le repas, c'est-à-dire au moment où, la digestion stomacale étant terminée, l'aliment pénètre dans l'intestin; 2° un flux bilieux ou pancréatique consécutif à l'inflammation des conduits excréteurs du foie et du pancréas; 3° un ictère survenant par le fait du rétrécissement inflammatoire de l'orifice du canal cholédoque, etc., etc. Plusieurs ont distingué la *duodénite* en *duodénite* aiguë et en *duodénite* chronique. Cette distinction est spécieuse. Les symptômes de la *duodénite* se lient aux symptômes de la gastrite et de l'entérite, avec lesquels ils se confondent si communément qu'il est permis de douter que, malgré les efforts tentés par Broussais, la *duodénite* ait pu être isolément observée. Il est très-difficile de caractériser la *duodénite.* On conçoit aisément, en effet, en théorie, que la portion de la membrane muqueuse des voies digestives qui tapisse le duodénum puisse être enflammée isolément; mais l'observation n'a encore rien appris de bien positif sur l'existence de cette phlegmasie et sur les symptômes auxquels on pourrait la reconnaître. Monneret dit, dans son *Traité de pathologie interne*, avoir rencontré quinze fois environ la *duodénite*, mais toujours liée à une maladie de l'estomac, et surtout à des cholécystites ou à des congestions hépatiques deutéropathiques elles-mêmes. D'après cet auteur, on peut donc admettre l'existence de la *duodénite* lorsque le malade accuse une douleur sourde vers l'hypocondre droit, au niveau de la vésicule biliaire; lorsqu'elle augmente par la pression opérée en ce point, ou trois ou quatre heures après le repas; lorsque le bol alimentaire franchit le pylore. Il s'y joint, par sympathie, des douleurs hépatiques, un ictère marqué ou une coloration subjaunâtre des sclérotiques et du pourtour des ouvertures naturelles de la face, et de la constipation. C'est surtout en éliminant les signes qui appartiennent aux maladies de l'estomac, du foie, aux tumeurs rétro-péritonéales, qu'on parvient à soupçonner l'existence de la *duodénite.* Les observations cliniques et les autopsies cadavériques n'ayant rien appris de certain, il faut s'en tenir à dire que si l'inflammation du duodénum existe, presque toujours elle complique l'entérite ou l'entéro-colite. A proprement parler, ce n'est qu'une variété de siége de l'entérite ou inflammation de l'intestin; lorsqu'elle est reconnue, elle réclame le même traitement que l'entérite.

DUODÉNUM s. m. (du-o-dé-nomm — mot lat. composé de *duo*, deux, et *deni*, dix). Anat. Première portion de l'intestin grêle, ainsi nommée parce que sa longueur est ordinairement de douze travers de doigt : *L'intestin qui reçoit les aliments au sortir du pylore est le* DUODÉNUM. (Brill.-Sav.) *Le séné balaye l'estomac, la rhubarbe nettoie le* DUODÉNUM, *le sel d'Epsom ramone les intestins.* (V. Hugo.)

— **Encycl.** Le *duodénum* est la première portion de l'intestin grêle. Il s'étend de l'extrémité pylorique de l'estomac jusqu'à l'intestin grêle proprement dit, et son extrémité supérieure prend naissance à la valvule pylorique, qui le fait communiquer avec l'estomac; le commencement du mésentère et le point où l'artère mésentérique supérieure coupe l'intestin grêle marquent son extrémité inférieure. Moins volumineux que l'estomac, qu'il suit immédiatement, le *duodénum* offre un calibre plus considérable que les autres parties du canal digestif; il est susceptible d'une dilatation très-grande. Le *duodénum* présente deux courbures, qui permettent d'en partager l'étendue en trois portions parfaitement tranchées. A partir du pylore, le *duodénum*, dans sa première portion, se porte en haut, à droite et en arrière, pour se terminer par une première courbure au niveau de la vésicule biliaire; il devient alors vertical et descend un peu en arrière jusqu'à la troisième vertèbre lombaire; dans sa troisième portion, enfin, le *duodénum* se courbe une deuxième fois à angle droit, se porte transversalement et à gauche au-devant de la colonne vertébrale, et se termine, en se dirigeant en haut et en avant, vers l'extrémité supérieure du mésentère, au-dessous des vaisseaux mésentériques supérieurs, qui en croisent la direction. D'après cette disposition, le *duodénum* forme une espèce d'arc de cercle dont la concavité est à gauche et la convexité à droite. Le *duodénum* n'abandonne jamais cette position, dans laquelle il est invariablement maintenu par le péritoine, qui passe au-devant de lui, et par les nombreux vaisseaux et filets nerveux qui le circonscrivent.

La première portion du *duodénum* est en rapport : 1° en haut, avec le foie et la vésicule biliaire; 2° en avant, avec le foie et l'épiploon gastro-colique; 3° en arrière, avec la veine porte, les vaisseaux hépatiques et l'artère gastro-épiploïque droite; 4° à gauche, avec l'épiploon gastro-hépatique; 5° à droite, avec le grand épiploon et l'arc transverse du côlon.

La deuxième portion du *duodénum* est en rapport : 1° en avant, avec l'arc du côlon et le péritoine; 2° en arrière, avec la colonne vertébrale, la veine cave inférieure et le bord interne du rein droit; 3° à droite, avec le côlon ascendant; 4° à gauche, avec le pancréas.

La troisième portion du *duodénum* est en rapport : 1° en bas, avec le mésocôlon transverse; 2° en haut, avec le pancréas; 3° en avant, avec l'estomac; 4° en arrière, avec la veine cave, l'aorte abdominale et les piliers du diaphragme.

La structure de cet organe est sensiblement la même que celle de l'intestin grêle. Comme lui il est formé de quatre tuniques superposées, qui sont, de dehors e⁻ dedans :

la tunique péritonéale ou séreuse, la musculaire, la celluleuse et la muqueuse. Celle-ci est tapissée par des villosités tantôt larges et aplaties, tantôt filiformes. A l'intérieur, le *duodénum* présente encore un grand nombre de replis circulaires, appelés valvules conniventes, destinés sans doute à retarder en cet endroit le cours des matières alimentaires, pour qu'elles puissent s'imprégner plus facilement des sucs biliaires et du liquide pancréatique. Il reçoit encore là le liquide des *glandes de Brunner*, petites glandes en grappe simple ou à un petit nombre d'*acini* dont l'action est encore peu connue.

On observe dans l'intérieur du *duodénum*, au point de réunion de la seconde et de la troisième portion, un petit tubercule, au sommet duquel s'ouvrent les orifices réunis ou isolés des conduits cholédoque et pancréatique.

Le *duodénum* reçoit des artères, des veines, des vaisseaux lymphatiques et des nerfs.

Les artères viennent de l'artère mésentérique supérieure; les veines, plus nombreuses que les artères, forment la veine mésaraïque; les vaisseaux lymphatiques, nés des villosités et des follicules clos, se jettent dans les ganglions mésentériques; les nerfs viennent du plexus solaire.

Le *duodénum* du cheval offre, dès sa naissance au pylore, un renflement considérable, en tout semblable à l'estomac lui-même, si ce n'est qu'il présente ses courbures en sens opposé; son diamètre se restreint ensuite pour se continuer avec l'intestin grêle proprement dit, dont aucune ligne de démarcation ne le fait distinguer.

DUODI s. m. (du-o-di — du lat. *duo*, deux; *dies*, jour). Deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUO-STERNAL adj. (du-o-stèr-nal — du lat. *duo*, deux, et de *sternal*). Anat. Seconde pièce du sternum.

DUOTRIGÉSIMAL, ALE adj. (du-o-tri-jé-zi-mal, a-le — du lat. *duo*, deux; *trigesimus*, trentième). Minér. Se dit de certains cristaux qui offrent trente-deux facettes.

DUPAIN-MONTESSON, savant français, né à Paris vers 1720, mort en 1790. Il entra dans le corps des ingénieurs géographes, et fut chargé d'apprendre la levée des plans au duc de Berry, qui devint plus tard le roi Louis XVI. Nous citerons parmi ses ouvrages : les *Amusements militaires* (Paris, 1757, in-8°); l'*Art de lever les plans de tout ce qui a rapport à la guerre et à l'architecture* (1763, in-8°); la *Science de l'arpenteur* (1766, in-8°); les *Connaissances géométriques à l'usage des officiers* (1774, in-8°); *Vocabulaire de guerre* ou *Recueil des principaux termes de guerre, de marine, d'artillerie, de fortifications, etc.* (1783, 2 vol. in-8°); *Pratique du dessin et de l'architecture bourgeoise* (1789, in-8°).

DUPAIN-TRIEL (Jean-Louis), géographe, frère du précédent, né à Paris en 1722, mort vers 1805. Il abandonna la culture des lettres pour se livrer à l'étude des sciences, se fit recevoir ingénieur géographe, travailla pendant quinze ans au grand *Atlas minéralogique* de Guettard, et reçut, en 1792, sur la proposition de Lavoisier, 10,000 fr. à titre de récompense nationale. Ses principaux ouvrages sont : *Carte générale des cours des fleuves, des rivières et des principaux ruisseaux de France* (Paris, 1781); la *France connue sous ses plus utiles rapports* ou *Nouveau Dictionnaire de la France* (1783); *Considérations sur les arts et les artistes* (Paris, 1783); l'*Homme de guerre* ou *Plan indicatif et discuté des études propres à le former* (Paris, 1792).

DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert), évêque d'Orléans, membre de l'Académie française. Ce prélat est, sinon une des grandes physionomies, au moins une des plus originales de l'épiscopat français. Si, d'un côté, sa qualité d'évêque, ses théories en matière d'éducation, son infatigable ardeur de polémiste, ses vives attaques contre l'Italie et ses défenses du pouvoir temporel le rendent cher au parti catholique, d'autre part ses goûts littéraires, son éloquence, l'attitude qu'il a prise autrefois dans le clergé en faveur des études classiques, lors des célèbres pamphlets de l'abbé Gaume, lui avaient créé quelques sympathies dans le parti libéral. Le parti libéral! Nous savons bien que M. l'évêque d'Orléans nous conteste ce titre. « Les libéraux! s'est-il écrié en face des catholiques réunis au congrès de Malines, c'est un nom que je n'ai jamais consenti à leur donner. S'il m'était permis d'exprimer ici un vif regret, je dirais que j'ai toujours déploré de vous voir, de vous entendre, dans les grandes luttes qui s'agitent entre vous et vos adversaires, les honorer d'un nom qu'ils ne mériteront pas, qu'ils ne mériteront jamais. » Malgré l'injustice de cette appréciation, le *Grand Dictionnaire* s'efforcera de rester impartial et de concilier la critique de doctrines qui ne sont pas les siennes avec le respect de la vérité.

M. Dupanloup est né le 3 janvier 1802, à Saint-Félix, près de Chambéry, qui faisait alors partie du département du Mont-Blanc; mais il n'en fut pas moins obligé de demander, en 1838, des petites lettres de naturalisation pour recouvrer sa qualité de Français, perdue par suite des arrangements de 1815. Il fut élevé par son oncle, curé dans un presbytère de campagne, vint à Paris fort jeune, entra dans une institution religieuse de la rue du Regard, suivit en même temps les catéchismes de Saint-Sulpice, et entra ensuite au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, maison religieuse pour laquelle il se sentit toujours une vive affection et qu'il dirigea plus tard. On n'a rien de particulier à noter sur ces premières années, si ce n'est qu'il était entièrement rebelle à la géométrie de Legendre, ce qui ne surprend guère, et qu'il ne l'était pas moins au grec, ce qui étonne davantage, lorsqu'on sait qu'il s'est plu à diverses reprises, étant évêque, à faire revivre Eschyle et Sophocle, dont il édita certaines pièces, qu'il fit jouer solennellement par ses élèves de séminaire, dans le texte grec, et devant tout un aréopage littéraire. Il passait ses vacances chez le cardinal de Rohan, ce fastueux archevêque de Besançon dont la chronique raconte quelques aventures assez singulières.

S'il faut en croire quelques fragments de ses *Mémoires*, publiés en 1869 par un journal, sa vocation religieuse ne fut ni bien vive ni bien prompte. Ce fut au catéchisme de Saint-Sulpice, lorsqu'il fut mis en contact avec les membres les plus éminents du clergé d'alors, que la foi lui vint. « Le nom de Saint-Sulpice, dit-il dans ces *Mémoires*, doit m'être cher jusqu'aux derniers jours. C'est là que j'ai connu ce grand esprit de l'ancienne Eglise de France, ces grandes et pures traditions de la vertu, de la sagesse sacerdotale, de la piété, du respect, de la docilité. C'est là que j'ai connu ces nobles et saints personnages qui furent, au commencement du XIXe siècle, les héritiers des grandeurs passées du clergé français : MM. de Quélen, Frayssinous, Borderies, le P. Maccarty, de Forbin-Janson, etc. Ce sont eux véritablement qui, M. Emery à leur tête, ont refait l'Eglise de France. »

Entré en 1821 au séminaire d'Issy, il y acheva sa philosophie en 1822. En 1824, il fut ordonné prêtre des mains de Mgr de Quélen, et nommé vicaire à l'église de la Madeleine. Ce fut là, aux catéchismes de la chapelle Saint-Hyacinthe, qu'il fit ses premiers pas dans la carrière de l'éloquence sacrée. On le remarquait déjà, il commençait à prendre rang dans le clergé, et ses supérieurs, M. Feutrier, M. Gallard, devenu archevêque de Reims, M. Mathieu, depuis cardinal-archevêque de Besançon, protégeaient le jeune vicaire. De là ses premières relations avec le faubourg Saint-Germain et le monde officiel. Nommé confesseur du duc de Bordeaux, âgé alors de huit ans, il devint plus tard celui du prince de Talleyrand, et ce fut lui qui reçut, au lit de mort du prince, ses fameuses rétractations, dernière comédie jouée par le célèbre homme d'Etat. Des dissensions, sur lesquelles il est inutile de s'appesantir ici, firent passer M. Dupanloup de la Madeleine à Saint-Roch, toujours comme vicaire. Il fut ensuite appelé à la direction du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet; enfin, en 1834, il ouvrit les conférences de Notre-Dame, fondées par son protecteur, M. de Quélen. Ce furent ses premiers grands succès oratoires. Il nous a semblé curieux de rechercher ces discours déjà lointains, et qui ont fondé sa renommée. A titre de renseignement littéraire, voici l'exorde du premier, prononcé le 16 février. L'orateur avait pris pour texte une phrase de l'Evangile du jour, *Et transfiguratus est ante eos :* « Jésus-Christ, en apparaissant sur la terre, non-seulement a changé en torrents de clarté et les obscurités des figures antiques et les ténébreuses profondeurs de l'idolâtrie, mais il semble pénétrer à cette heure de ses rayons brûlants la froide indifférence de notre époque, en sorte que jusqu'à son dernier et majestueux orient sur la terre, il sera vrai de dire qu'il se manifeste, qu'il ajoute de nouveaux feux à son auguste face, toujours resplendissante de divinité. *Et transfiguratus est ante eos.* » Nous ne voulons pas pousser plus loin la citation; la phrase, on le voit, est belle, ample, sonore, la période un peu solennelle. Il ne faudrait pas, sans doute, juger tout un sermon sur une seule phrase, mais ce ton se soutient dans la plus grande partie du discours. L'éloquence de M. Dupanloup, à cette époque, a la pompe des paysages de son pays, c'est brillant et un peu froid, l'hyperbole domine; le style est limpide comme un beau ciel bleu, mais l'idée n'est ni bien saisissante ni bien nouvelle. M. Dupanloup a de beaucoup dépassé ce qu'il promettait, et surtout il a acquis des qualités plus nerveuses; mais il a toujours l'amour du mot retentissant et des métaphores pompeuses. Un de ses biographes et amis, M. Léon Lavedan, rapporte que ses collègues, lorsqu'il allait prêcher, se disaient entre eux : « Allons entendre les *magnifiques* de l'abbé Dupanloup. » Notons en passant un détail qui n'est pas insignifiant. Si M. Dupanloup, pour lui-même, dédaigne le luxe, il aime celui de son église; c'est l'homme des belles chapelles brillamment ornées, des tapis, des fleurs, des lustres. A la chapelle Saint-Hyacinthe, à Saint-Roch, à Saint-Nicolas du Chardonnet, ses supérieurs s'étaient vus obligés de ralentir ce zèle pour les belles choses coûteuses; de là de premiers dissentiments. De plus graves éclatèrent avec M. Affre, qui avait remplacé M. de Quélen à l'archevêché de Paris. M. Dupanloup, mettant en pratique une de ses théories en matière d'éducation, s'appliquait à faire entrer au séminaire qu'il dirigeait les jeunes gens riches, nobles pour la plupart, qui, bien que ne se destinant pas à la carrière ecclésiastique, payaient pour les pauvres. M. Affre, pour une cause ou pour une autre, enjoignit à son subordonné de faire rentrer cette maison d'éducation dans l'ordre prescrit, d'en faire un simple séminaire de prêtres. M. Dupanloup se retira. On ne pouvait pourtant laisser sans emploi une activité qui devait être si fructueuse pour le parti; une chaire à la Sorbonne lui fut confiée (1841). C'était une opposition que l'on voulait faire aux cours de Michelet et de Quinet. M. Dupanloup y entreprit un cours d'éloquence sacrée; il se proposait de passer en revue les Ecritures, les Pères, la théologie dogmatique et morale, les docteurs ascétiques, les docteurs scolastiques, les conciles; certes, par ses lumières, ses talents oratoires et le relief qu'il sait donner aux questions qu'il touche, il n'eût pas été au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée; mais il ne lui fut pas donné de parcourir en entier cette vaste carrière. Au bout de quelques leçons, pendant lesquelles il sut attirer autour de sa chaire toute la jeunesse catholique d'alors, un peu mêlée aux auditoires orageux des salles voisines, un mot malencontreux sur Voltaire provoqua une émeute d'écoliers. Le cours aboutit à des désordres qui en empêchèrent la continuation. Ici se place un premier voyage à Rome, où depuis il devait aller si souvent prendre le mot d'ordre. M. Dupanloup arrivait juste au moment de la conversion de M. Ratisbonne, ce juif à qui une des figures peintes sur les vitraux d'une chapelle fit l'honneur de descendre de son cadre pour lui tenir de touchants discours. C'était arriver à propos; M. Dupanloup figura à la cérémonie du baptême et prononça un sermon en l'honneur du néophyte. Fort bien vu à Rome, accueilli avec distinction par la princesse Borghèse, puis à Turin par le roi Charles-Albert, qui lui fit des offres séduisantes, il n'eût tenu qu'à lui de se fixer en Italie, comme on l'y conviait, et d'y parvenir aux premières dignités; il préféra rentrer en France, où de hautes destinées l'attendaient.

Ecrire la biographie de M. Dupanloup, à partir de cette époque, ce serait faire une histoire entière du parti catholique, avec ses variations, ses scissions, ses luttes, ses alternatives de triomphe et de déchéance. Nous nous contenterons de rappeler la part qui lui revient, comme évêque et comme polémiste, dans les grandes questions qui se sont agitées depuis vingt ans. La question de l'enseignement était alors à l'ordre du jour et le parti catholique s'agitait pour ce qu'il nommait la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire, en réalité, pour la prééminence du parti dans l'éducation. L'abbé Lamennais, Lacordaire et M. de Montalembert, encore unis, venaient d'être condamnés comme ayant ouvert une école libre. M. Dupanloup entra dans la lice avec deux brochures passionnées : *Lettres à M. le duc de Broglie* (1844); puis, essayant de calmer un peu l'irritation excitée par toutes ces manœuvres, il publia un livre qui fit sensation, la *Pacification religieuse* (1845). M. Dupanloup prenait pied sur son véritable terrain; c'est un polémiste, en effet, un journaliste égaré dans l'épiscopat; la contradiction le soutient, la discussion l'anime; aussi personne ne s'étonna de le voir passer, en 1848, à la direction de l'*Ami de la religion*, journal catholique destiné à contre-balancer l'*Univers*, en suivant à peu près la même ligne, mais avec des formes plus habilement modérées, et en cherchant à atténuer les violences insensées de M. Louis Veuillot. C'est là que le pouvoir exécutif alla chercher M. Dupanloup pour lui offrir le siége épiscopal d'Orléans, devenu vacant par la mort de M. Fayet.

Il était à peine promu à l'épiscopat, qu'il figura dans la commission nommée par M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, pour l'élaboration de la loi sur l'enseignement, qui donna une influence notable au clergé et dont l'ensemble régit encore l'instruction publique en France. M. Dupanloup passa du sein de la commission au conseil supérieur, où il resta jusqu'au ministère Fortoul, dont les idées, principalement en ce qui se rapporte à la bifurcation des études, lui étaient tout à fait antipathiques. Il se retira; mais déjà, et sur cette question même de l'enseignement, une profonde scission s'était manifestée au sein du parti catholique. Non contente des concessions obtenues, une fraction de ce parti, qui n'a jamais demandé la liberté que pour lui-même, se mit à battre en brèche l'Université. Il ne suffisait pas de pénétrer, pour ainsi dire malgré l'Université, dans les grades qu'elle confère et de pouvoir lui faire une concurrence acharnée avec ses propres armes, il fallait rester seul maître du terrain, abattre l'Université en discréditant son enseignement fondé sur l'étude des langues mortes. L'abbé Gaume et l'*Univers* ouvrirent le feu par une série d'attaques, qui, sous le couvert des mœurs, tendaient à répudier toute la littérature antique et à en défendre l'étude dans les maisons d'éducation. C'est ce qu'on appela la campagne contre les classiques. Le latin des Pères de l'Eglise, voilà le seul aliment que l'on trouvait assez pur pour la jeunesse, et M. Louis Veuillot, dans le même moment qu'il traitait Henri IV de pourceau, déclarait que l'Eglise, en tolérant les écrivains profanes, « avait elle-même contribué à la corruption des générations. » Pour réfuter de pareilles théories, M. Dupanloup, le professeur de littérature sacrée à la Sorbonne, était mieux que personne en droit de se faire écouter. C'est une de ses gloires d'avoir placé la littérature, même profane, au-dessus des haines étroites de son parti, d'avoir si bien parlé de « ces langues que l'on croit mortes et que leur beauté rend éternellement jeunes. » Cette victorieuse campagne ne contribua pas peu à lui ouvrir les portes de l'Académie française, qui le reçut en mai 1854. Il avait à prononcer l'éloge de son prédécesseur, M. Tissot, et il s'en acquitta avec un tact parfait. On s'attendait à un discours politique, on n'eut qu'une œuvre littéraire très-étudiée.

Dès son élévation à l'épiscopat, il avait abandonné la direction de l'*Ami de la religion;* mais ce journal, dont les doctrines lui étaient chères, n'en continua pas moins à recevoir ses inspirations. Dans une série d'instructions pastorales, de 1851 à 1852, il avait, pour ainsi dire, excommunié l'*Univers* et fait défense formelle à son clergé de s'y abonner et de le lire; mais, en fin de compte, l'*Univers* était soutenu par Rome, et l'*Ami de la religion* ne parvint jamais à substituer son influence à celle de M. Veuillot. Au plus fort de la querelle sur les auteurs sacrés et les auteurs profanes, non content de soutenir les études classiques de sa plume et de son éloquence, M. Dupanloup avait mis en pratique ses théories et fait jouer Eschyle et Sophocle, en grec, dans son palais épiscopal. Nous ne parlerions pas de ces essais si, par l'époque même de leur apparition et à cause du nom de celui qui les tentait, ils n'étaient devenus de petits événements. On avait convié à ces représentations tout un aréopage académique : M. Villemain, M. Ingres, M. Ch. Lenormant, M. Vitet. Le petit séminaire d'Orléans s'en tira à son honneur; mais rien ne saurait peindre la stupéfaction de M. Ingres lorsqu'il vit que les jeunes acteurs portaient la chlamyde attachée sur l'une et l'autre épaule, comme la serviette autour du cou d'un client dans la boutique d'un barbier, et l'étonnement non moins grand d'un jurisconsulte grec, M. Rhali, qui n'entendait rien du tout à sa propre langue prononcée à la française. Les pièces grecques ainsi jouées furent : *Œdipe à Colone, Philoctète* et les *Perses.* Cette dernière fut jouée le 8 mai 1857, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

La guerre d'Italie et les questions qu'elle soulevait autour du pouvoir temporel des papes ramenèrent M. Dupanloup sur le terrain de la politique. C'est certainement la période la plus féconde de sa vie de polémiste. On se rappelle la véritable floraison de brochures, anonymes et autres, que fit éclore cette question. M. Dupanloup était chaque jour sur la brèche. De même qu'il avait protesté contre la fameuse lettre du président de la République à Edgar Ney, lettre qui ne demandait pourtant à Rome qu'une concession bien simple de quelques réformes nécessaires dans ce gouvernement arriéré, de même il protesta contre les idées émises par M. de La Guéronnière, que sa position semi-officielle désignait comme émettant les idées du gouvernement. C'est à ces luttes que se rattachent sa *Protestation* (1859) contre les événements accomplis dans les Romagnes; sa *Lettre à un catholique* en réponse à la brochure le *Pape et le Congrès* (1860), et sa *Lettre* à M. le vicomte de La Guéronnière en réponse à la brochure la *France, Rome et l'Italie* (février 1861). Son écrit sur la *Souveraineté pontificale* (mai 1860) mériterait une place à part. C'est un exposé complet, à son point de vue, de l'origine, de la durée et de la nécessité du pouvoir temporel. Tous ces écrits, faits à la hâte, au jour le jour, suivant les besoins du moment et les phases de la situation, ne manquent pas d'une certaine vigueur de style. En outre, l'évêque a sur ses adversaires semi-officiels la supériorité du but avoué; mais c'est un avantage qu'il ne pouvait conserver avec d'autres adversaires. Un publiciste de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Forcade, apprécie de la manière suivante l'argumentation du prélat : « Rien de plus faible, rien de plus injuste que son argumentation. Ses discours sont marqués d'un défaut auquel le clergé échappe rarement lorsqu'il entre dans le débat des questions politiques. Ces questions sont essentiellement pratiques; l'amplification à laquelle le langage ecclésiastique s'abandonne si volontiers leur est antipathique; elles ne sont élucidées que par le bon sens qui ne grossit rien. La protestation de M. l'évêque d'Orléans prend toutes les licences du procédé oratoire que l'on pourrait appeler clérical par excellence, l'hyperbole. Principe, choses, mots, elle outre tout. Des provinces qui ont été soumises au saint-siége se déclarent indépendantes après quarante-cinq années d'un détestable gouvernement; M. Dupanloup évoque le principe du pouvoir temporel de la papauté, qu'il égale au principe de l'indépendance spirituelle du saint-siége. La papauté ne possède les Romagnes que depuis la fin du XVe siècle; rien n'est plus prosaïque et vulgaire, rien n'est moins miraculeux que la façon dont elle a acquis ces possessions; ce sont des surprises ou des guerres, pour ne pas appliquer un nom plus vif aux entreprises d'un César Borgia, de Jules II, de Clément VIII; M. Dupanloup invoque en faveur de la domination pontificale sur ces provinces les mystères du droit divin